

---

Procès-verbal  
C.E.P.  
du 22 août 2016.

---

Etaients présents :

GERARD Claudy  
FOULON Frank  
MUTSERS Luc  
ABEELS Willi  
BEBERMANS Louis  
HANSEN Michaël  
GERARD Jean-Luc  
HEYLIGEN Raymond  
LONEUX Martine  
MIGNON Fabrice

Président de province  
Président Sportif de province  
Trésorier de province  
Administrateur de province  
Administratrice de province  
Secrétaire

Absent :

CHRISTIAENS Emile

Candidat Administrateur - Observateur

Excusé :

NEYMAN Michel

Président Administratif de province

## ORDRE DU JOUR

---

- I. Approbation du procès-verbal C.E.P. du 02-05-2016.
- II. C.H.P.L. 2016 - 2017.
- III. Dissolution B33 – PC Geer.
- IV. Championnats Provinciaux 2016.
- V. Administratif B16 – PC Bano.
- VI. F.P.J.L.
- VII. Reproduction documents secrétariat.
- VIII. To Do List.
- IX. Coupe provinciale 2016 - 2017.
- X. Divers

La séance est ouverte à 19h30, sous la présidence de Claudy GERARD, Président de province, qui remercie les administrateurs de leur présence.

Monsieur Emile CHRISTIAENS, candidat administrateur de province est absent ce jour. Ce nouveau candidat sera à nouveau convoqué pour la prochaine réunion C.E.P. Il officiera en tant qu'observateur jusqu'à la prochaine A.G. de province où sa candidature sera soumise au vote des clubs.

### I. Approbation procès-verbal C.E.P du 02-05-2016.

Le Président invite les administrateurs à émettre leurs éventuelles remarques sur le P.V. du 02 mai 2016 transmis à tous par le secrétaire.

Aucune remarque n'est émise et le P.V. est approuvé à l'unanimité.

### II. C.H.P.L. 2016 - 2017.

3 clubs ont présenté leur candidature pour la réunion d'information de la Commission C.H.P.L. qui se déroulera le 19 septembre 2016.

- B09 – PC La Boule d'Aaz de Haccourt
- B34 – PC Fanny Pepinster
- B43 – PC La Moisson

Les candidatures sont soumises aux votes des administrateurs présents.

A l'unanimité, le comité décide de retenir la candidature du B34 – Fanny Pepinster.

L'ordre du jour est établi comme suit :

- Présences.
- Distribution des calendriers, Règlement C.H.P.L., Feuilles de match, Catalogue des pénalités, Grille des divisions du mercredi & du vendredi.
- Présentation de la mise en place des listes des 9 joueurs/club/équipe sur site de province.
- Tirage de la Coupe provinciale 2016 – 2017.
- Distribution de la grille du 1<sup>er</sup> tour pour la Coupe provinciale 2016 – 2017.
- Distribution feuilles de match de la Coupe provinciale.
- Adaptation pénalités point IV.3.17 du catalogue des pénalités C.H.P.L. 2016 – 2017.

Le secrétaire enverra par mail à tous les clubs un courrier d'invitation reprenant l'endroit et l'ordre du jour et y joindra la composition des divisions du mercredi et du vendredi (**annexe 1 & 2**).

Le P.S. présente aux administrateurs les divisions du mercredi et du vendredi établies avec le Président comme prévu lors de la précédente réunion de comité de la Commission C.H.P.L.

Cette année, 84 équipes vétérans sont inscrites et 100 équipes pour le vendredi.

Pour le mercredi, on constate la perte d'une équipe par rapport à la saison précédente.

Pour le vendredi, la perte est un peu plus sensible puisque on constate une perte de 7 équipes (11 équipes non réinscrites et un montant au fédéral pour 5 nouvelles équipes et 1 descendant du fédéral).

Le P.S. informe que la réalisation des calendriers du mercredi et du vendredi est en cours.

Une petite parenthèse est ouverte par le P.S. pour indiquer aux administrateurs que plusieurs clubs l'ont contacté (après la clôture des inscriptions des équipes) soit pour supprimer une équipe, soit pour en ajouter une, voire même d'éventuellement en ajouter une à l'issue de leur réunion sportive de club et ce quelques avant la réunion du 19-09 ! Irréalizable pour le P.S. au vu l'état d'avancement des divisions et des calendriers. Il a donc suivi sa politique appliquée dès le départ et donc refusé tout ajout ou suppression d'équipe.

Jean-Luc GERARD, Michaël HANSEN et lui-même ont quasi terminé le calendrier du mercredi et 90% du travail est déjà réalisé pour le calendrier du vendredi.

Dès finalisation de ce travail et au plus tard pour le 31 août, le P.S. enverra au secrétariat les calendriers de façon à réaliser les copies pour les clubs en vue de la réunion C.H.P.L. du 19 septembre 2016.

Proposition d'une diminution des pénalités est faite suite à une demande incessante des clubs.

Le point IV.3.17 est revu et il est décidé à l'unanimité que pour le point 2, l'amende est fixée à 7.50€ au lieu de 15€.

Le point 1 du même article reste inchangé.

Le secrétaire enverra cette modification au Président Administratif pour adaptation.

Dès finalisation de la modification, le catalogue des pénalités sera mis à jour sur le site de province.

Cette adaptation est mise à l'essai pour une saison.

A l'issue de celle-ci, si constatation d'une augmentation des pénalités, le montant sera réadapté à la hausse.

Les feuilles de match Saison 2016-2017 ont été commandées par Raymond HEYLIGEN.

Suite à une transmission tardive de l'original, le responsable des impressions ne pourra réaliser le travail que dans la première quinzaine de septembre.

Raymond HEYLINGEN en congé durant cette période, Martine LONEUX se chargera de contacter au plus tard le 8 septembre 2016, Monsieur CLOSSEAN, responsable pour l'impression à Don Bosco (Tel : 0478/320.703).

Elle préviendra le secrétariat provincial de l'état d'avancement des impressions.

Michaël HANSEN fournira au secrétariat les feuilles de match qu'il détient encore et qui seront suffisantes pour débiter le championnat en cas de problème à Don Bosco.

Rappel pour l'encodage des résultats :

Louis BEBERMANS encodera chaque semaine les résultats du mercredi et du vendredi.

Il enverra ensuite ces résultats au format Excel et Pdf uniquement au secrétaire provincial qui se chargera de la ventilation vers les clubs, presse et administrateurs de province ainsi que de la publication sur les différents sites.

Il est également rappelé que Frank FOULON et Claudy GERARD se substitueront à Louis BEBERMANS pour l'encodage des résultats si ce dernier rencontre un problème.

### III. Dissolution B33 – PC Geer.

Monsieur Eddy LAGASSE, membre du B33 – PC Geer nous informe par mail (**Annexe 3**) de la dissolution du club. Nous ne pouvons prendre en considération ce courrier vu le statut de membre et non d'administrateur de Monsieur LAGASSE. De plus, il serait inopportun de ne pas prendre en considération les équipes inscrites préalablement pour le CHPL et ce d'autant plus qu'une A.G. du club aura lieu le 2 septembre 2016. Imaginons que suite à cette réunion, certains membres décident de reprendre les rênes du club...

Il est donc décidé, que la dissolution du club ne sera effective et prise en compte que lorsqu'un courrier officiel sera transmis à la F.B.F.B. et à la province.

Si ce club confirme effectivement sa dissolution, le calendrier CHPL ne sera pas adapté et les clubs seront informés du non-déroulement des rencontres avec ce club.

Aucune amende administrative ne sera infligée au club vu sa dissolution.

### IV. Championnats Provinciaux 2016.

Un point contestation sanction (courrier de Mr FRATURE Christian) pour absence CP Doublette du 8 mai 2016 était à l'ordre du jour. Vu l'absence du Président Administratif, ce point est reporté à la prochaine réunion de C.E.P.

Le secrétaire distribue les matériels et documents pour les CP Sextet du 28-08-16, Elim. CP Tir et CP Triplettes du 11-09-2016. Une 3<sup>ème</sup> personne doit-être prévue pour la journée CP du 11 septembre 2016. Jean-Luc GERARD se charge de contacter Emile CHRISTIAENS et informera le secrétaire provincial.

Willi ABBELS sera présent en début de matinée lors du CP Sextet et du CP triplettes pour lancement des championnats via PC.

#### V. Administratif – B16 PC Bano.

Le Président Fédéral informe que le club B16- PC Bano ne participera à aucune compétition mais s'engage à payer toutes les cotisations et amendes provinciales et/ou fédérales.

#### VI. F.P.J.L.

Jean-Luc GERARD nous fait part d'un problème récurrent au sein du comité de la F.P.J.L.

Avec le départ de BARTOLOME David, reste Jean-François STREEL chez les garçons et Muriel comme sélectionneurs.

Des problèmes de sélections existent et J-L. GERARD voudrait que la Province chapeaute la F.P.J.L.

Il se demande s'il ne faudrait pas provoquer une réunion au C.E.P.

Le P.S. ne veut pas prendre cette charge en plus mais propose que Martine LONEUX et Emile CHRISTIAENS intègrent ce comité. Il propose également que lors des réunions F.P.J.L., un compte-rendu de réunion soit obligatoirement envoyé de telle manière que le C.E.P. puisse réagir si d'aventure de gros soucis survenaient encore.

Martine LONEUX accepte ce rôle et Jean-Luc GERARD informera Emile CHRISTIAENS.

#### VII. Reproduction documents secrétariat.

Le secrétaire rappelle que les documents à imprimer en vue de la réunion C.H.P.L. du 19 septembre 2016 doivent lui être fournis dans les plus brefs délais. Il se rendra avec Willi ABEELS chez l'imprimeur dans la première semaine de septembre. Liste des documents à préparer :

- Divisions C.H.P.L. du mercredi
- Divisions C.H.P.L. du vendredi
- Calendrier C.H.P.L. du mercredi
- Calendrier C.H.P.L. du vendredi
- Règlement C.H.P.L. Saison 2016 – 2017
- Catalogue des pénalités C.H.P.L. Saison 2016 – 2017

Les feuilles de match seront jointes à tous ces documents pour distribution aux clubs le 19-09-2016.

Dans les semaines qui suivront et en vue de la prochaine saison d'été, ABEELS Willi et le secrétaire prépareront pour reproduction chez l'imprimeur, les documents nécessaires à la bonne organisation des championnats provinciaux.

#### VIII. TO DO List.

Les « TO DO List Sportive & Administrative » seront traitées en novembre prochain.

A cet effet, le secrétaire enverra ces listes aux administrateurs pour mises à jour en vue de la réunion de novembre.

#### IX. Coupe Provinciale 2016 - 2017.

Suite à une réunion des P.S., une révision du règlement de la Coupe Provinciale s'impose notamment pour la transmission de la liste des 13 joueurs après le 1<sup>er</sup> tour.

Pour ce qui est de la transmission des résultats, Claudy GERARD reste toujours destinataire.

Claudy GERARD se charge de la mise à jour de ce règlement.

Il transmettra le règlement au secrétariat pour ventilation vers les clubs et mise à jour du site provincial.

Pour le tirage du 1<sup>er</sup> tour de la Coupe Provinciale qui se déroulera le 19-09-2016, Claudy GERARD préparera le matériel ainsi que la grille du tirage de ce 1<sup>er</sup> tour. Il préparera aussi la grille des dates des divers tours.

Cette année, 29 clubs ou 28 (selon la dissolution ou pas du B33 – PC Geer) participeront à la Coupe Provinciale.

Pour rappel, B16 – PC Bano ne participe à aucune compétition.

XI. Divers.

Nous attendons la décision de la F.B.F.P. concernant l'achat de jetons pour les divers Championnats Provinciaux. Selon le Président Fédéral, la F.B.F.P. achèterait plusieurs valisettes de jetons qu'elle distribuerait aux provinces qui les mettraient à disposition de la F.B.F.P. lors des Championnats Fédéraux et Championnats Nationaux.

Peu de résultats fédéraux et nationaux sont parvenus aux provinces. Le Président Fédéral se charge de faire transmettre tous les résultats aux différents secrétariats de province pour ventilation vers les clubs.

Le Président Fédéral et administrateur de la province de Liège, propose que la Province de Liège invite à Malmedy, les championnes provinciales doublettes ainsi que les champions provinciaux triplettes.

Cette proposition est acceptée par tous.

Le secrétaire informera par courrier les championnes provinciales (MOXHET Jocelyne et SCHUMACHER Cindy)

Il informera également pour info, les responsables des clubs des 2 championnes.

De son côté et étant donné que le C.P. Triplettes ne se déroulera que le 11 septembre 2016, le Président de bureau, Jean-Luc GERARD, informera les vainqueurs à l'issue de la compétition.

Un forfait de 25€ sera alloué aux vainqueurs soit un total de 125€. Le trésorier prend acte de cette décision.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h30.

Prochaine réunion : le 3 octobre 2016 – 19h30 à Herstal.

Rédigé par Fabrice MIGNON  
Secrétaire

**DIVISION + 50 ans CHPL 2016-2017**

1	2	3
Capri 1	Moisson 1	Omal 1
Bouton D'Or 1	Esneux 1	Romsée 1
Embourg 1	Moha 1	Bouton D'or 3
Visé 1	Rose Rouge 1	B.A.S. 3
B.A.S 1	Boule D'Aaz 1	Visé 2
Mabotte 1	Hannut 1	Mabotte 2
Lamine 1	Wanze 1	Blégny 1
Pépinster 1	Huy 1	Soumagne 1
Bouton D'Or 2	Embourg 2	Oreye 1
B.A.S. 2	Vottem 1	Thiers 1

  

4	5	6
Oreye 2	Visé 3	Embourg 3
Pépinster 2	B.A.S. 4	Mabotte 5
Pépinster 3	Moha 2	Boule D'Aaz 3
Moisson 2	Bouton D'or 4	B.A.S. 5
Mabotte 3	Hannut 2	Rose Rouge 2
Vottem 2	Mabotte 4	Pepinster 4
Boule D'Aaz 2	Vottem 3	Lamine 2
Lauriers 1	Tultay 1	Hannut 3
Malmedy 1	Huy 2	Embourg 4
Bye	Bye	Bye

  

7	8	9
Pépinster 5	Wanze 2	Bouton D'Or 6
Moisson 3	Boule D'Aaz 4	C.P.G.H. 3
C.P.G.H. 2	Pépinster 6	Lamine 3
C.P.G.H. 1	B.A.S. 7	Soumagne 2
Geer 1	Tultay 2	Thiers 2
Moha 3	Boule D'Aaz 5	Embourg 7
B.A.S. 6	Embourg 6	Blégny 2
Bouton D'Or 5	Moha 4	Moha 5
Embourg 5	B.A.S. 8	Hannut 4
Bye	Bye	Bye

**DIVISION CHPL 2016-2017**

1
Huy 1
Embourg 1
B.A.S 1
Soumagne 1
Mabotte 1
Moha 1
Bouton D'Or 1
Pépinster 1
Tultay 1
Bye

2
Capri 2
Huy 2
Omal 1
Boule D'Aaz 1
Blégny 1
Embourg 2
Rose Rouge 2
Visé 2
Wanze 2
Bouton D'Or 2

3
Hannut 2
Pépinster 2
Lamine 2
Wanze 3
Tultay 2
B.A.S. 2
Romsée 1
Moisson 1
Vottem 2
Bye

4
Mabotte 2
Esneux 1
Moha 2
Rose Rouge 3
Thiers 1
Oreye 1
Omal 2
Lauriers 1
Pépinster 3
Bye

5
B.A.S. 3
Mabotte 3
Blegny 2
Moisson 2
Romsée 2
Soumagne 2
Vottem 3
Malmedy 1
Vottem 4
Bye

6
B.A.S. 4
Vottem 5
Mabotte 4
Geer 1
C.P.G.H. 1
Blegny 3
Boule D'Aaz 2
Embourg 3
Lamine 3
Bye

7
Pépinster 4
Visé 3
Spa 1
Moisson 3
Moha 3
Vottem 6
Wanze 4
Embourg 4
Huy 3
Bye

8
Blegny 4
Visé 4
Soumagne 3
Vottem 7
Boule D'Aaz 3
Pépinster 5
Hannut 3
Boule D'Aaz 4
Wanze 5
Bye

9
Lauriers 2
Vottem 8
Embourg 5
Vottem 9
Mabotte 5
Rose Rouge 4
Malmedy 2
Embourg 6
Lamine 4
Bye

10
Blegny 5
Lamine 5
C.P.G.H. 2
Lamine 6
Moisson 4
Malmedy 3
Hannut 4
Romsée 3
Oreye 2
Bye

11
Boule D'Aaz 5
Soumagne 4
Boule D'Aaz 6
Pépinster 6
Thiers 2
Spa 2
C.P.G.H. 3
Blegny 6
Vottem 10
Bye

Annexe 3.

LAGASSE Eddy  
Rue Devant les Cours, 33  
4690 Glons  
GSM : 0471/724195

Glons, le 13 août 2016

Monsieur le Secrétaire Provincial,  
Messieurs les Présidents,  
Monsieur le Trésorier,  
Madame, Messieurs les Administrateurs.

La présente afin de confirmer l'entretien téléphonique que j'ai eu ce vendredi 12/08/2016 avec le Président Claudy Gérard. Pour rappel, je vous avais déjà envoyé un courrier le 20/07 annonçant nos difficultés et l'issue éventuelle. « Réuni ce 11 août, le Comité du P.C. Geer (B33) : Foucart Sylvie, D'inca Natacha, Stelen Daniel et Vrancken René, assistés de Laruelle Pierre et Lagasse Eddy, a décidé, à 5 voix contre 1 de convoquer une AG extraordinaire le 2 septembre prochain afin de proposer aux membres la dissolution du Club.

Ne pouvant préjuger du résultat du vote de cette AG, il est en tout cas acquis dès à présent que le P.C. Geer ne pourra malheureusement présenter d'équipe ni le mercredi ni le vendredi lors du prochain CHPL 2016-2017 faute d'un nombre suffisant de joueurs assurant leur participation.

Nous vous prions donc de bien vouloir en tenir compte pour l'élaboration du prochain calendrier.

Nous ne manquerons pas de tenir informés la Fédération francophone de Pétanque et la Province du résultat de l'AG du 2 septembre. »

Croyez que je suis vraiment désolé de vous annoncer cette mauvaise nouvelle surtout après avoir servi mon club avec acharnement et dévouement pendant 30 ans.

Recevez Madame, Messieurs mes salutations sportives et amicales.

Pour le PC Geer  
Eddy Lagasse